

Demande de résiliation du compte de libre passage (invalide)

Je demande le versement anticipé de mon capital de prévoyance et déclare être au bénéfice d'une rente entière de l'Assurance invalidité fédérale (Al).

TITULAIRE DU COMPTE DE LII	3RE PASSAGE		
Compte de libre passage nº:			
Nom et prénom:			
Adresse (rue, NPA, localité):			
Date de naissance:	Nº AVS	: 756	
N° de téléphone:	1		
État civil :	☐ Marié/Mariée ☐ Cél	ibataire 🔲 Veuf/Veuve	Divorcé/Divorcée
ADRESSE DE PAIEMENT			
Nº de compte IBAN/RIB:			
Titulaire du compte:			
Nom et adresse de la banque:			
Dans le cas d'avoirs investis en p Si l'avoir de prévoyance est mis	·		•
la lettre de libération doit être join			
Par ma signature, je confirme que et j'autorise la Fondation de libre popportun.			
Lieu et date:	,	le	
Signature du titulaire		Signature du conjoint	

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

La Fondation se réserve le droit de demander des documents complémentaires lorsqu'elle le juge nécessaire.

- Attestation, datée de moins de trois mois et signée, de l'Assurance invalidité fédérale (AI) confirmant que vous êtes au bénéfice d'une rente entière d'invalidité
- Copie du passeport ou de la carte d'identité avec signature lisible
- Pour les personnes <u>mariées</u>, une copie du passeport ou de la carte d'identité du conjoint avec signature lisible, ainsi qu'une copie du livret de famille (ou de l'acte de mariage ou d'un document équivalent)
- Pour les personnes non mariées, un certificat d'état civil daté de moins de trois mois
- Formulaire «Attestation concernant l'assujettissement fiscal» complété, daté de moins de trois mois et signé

À renvoyer en original à: Fondation de Libre passage de la Banque Cantonale Vaudoise, case postale 300, 1001 Lausanne

42-166/24.09



Attestation concernant l'assujettissement fiscal

Nom pré	nom			
Date de	naiss	sance:		
Cocher	ce q	ui convient		
		Je suis titulaire d'un compte auprès de la Fondation de libre passage de la BCV (ci-après la «Fondation»)		
		Je suis titulaire d'un compte auprès de la Fondation de prévoyance Epargne 3 de la BCV (ciaprès la «Fondation»)		
1) À ren	nplir	par les personnes résidant en Suisse		
	→	Je n'ai pas l'intention de quitter la Suisse		
	→	L'imposition du capital de prévoyance se fera sur la base des informations suivantes		
	Veuillez cocher ce qui convient			
		Mon domicile fiscal est en Suisse		
		Mon domicile fiscal n'est pas en Suisse		
	Pour les personnes de nationalité étrangère			
		Je suis titulaire d'un permis C (autorisation d'établissement) (copie du permis C à nous transmettre obligatoirement)		
		Je suis titulaire d'un permis B (autorisation de séjour) (attestation d'assujettissement fiscal établie par votre autorité fiscale à nous transmettre obligatoirement)		
		Je suis titulaire d'un permis L (autorisation de courte durée)		
		Je suis titulaire d'un permis G (autorisation frontalière)		
	Ш <i>F</i>	Autre:		
2) À ren	nplir	en cas de départ définitif de la Suisse ou de domicile hors de la Suisse		
Rue et n	umé	ro:		
NPA Vill	e:			
Pays:				
Date du	dépa	art de la Suisse:		
		je confirme que les indications figurant sur ce document et sur les pièces jointes sont exactes et j'autorise la Fondation à ications complémentaires si elle le juge opportun.		
soussigné, i mon compte	m'enga e au tit	se révèle par la suite fausse ou incorrecte, pour quelque motif que ce soit et ainsi cause un dommage à la Fondation, je age irrévocablement envers cette dernière à l'indemniser complètement de tous les montants qu'elle aura dû payer pour re de l'impôt à la source et de tous les frais encourus (notamment tous les frais judiciaires et extrajudiciaires) pour rétablir , à savoir le paiement de l'impôt à la source auquel je suis assujetti.		
de mon cap 'AFC sur so oour l'assur	ital de on site é non	aration est une reconnaissance de dette qui couvre les montants de l'impôt à la source que je dois en raison du retrait prévoyance. Le montant de l'impôt dû est aisément calculable à l'aide de simulateurs mis à disposition des assurés par internet. Le for exclusif de tous genres de procédure et le for de poursuite, mais en ce qui concerne ce dernier seulement domicilié en Suisse, est au lieu du Siège de la Fondation à Lausanne. La Fondation demeure toutefois en droit d'ouvrir de l'assuré ou devant tout autre tribunal compétent.		
Lieu et da	ıte:			
Signature	du o	ou de la titulaire du compte:		

41-983/24.09